



CTSA DU 06 juillet 2021

Compte-Rendu

Le quorum est réuni.

Secrétaire adjoint de séance : SNPTES

Le PV du dernier CTSA n'est pas terminé.
Le CTA a eu lieu hier.

Mme Jeannin, SG

Suite au Grenelle de l'éducation 12 engagements ont été pris pour la filière administrative.

Parmi les plus significatifs on trouve la requalification de postes et la revalorisation indemnitaire avec une enveloppe pour certains groupes d'IFSE et une convergence indemnitaire interacadémique.

Il y aura également un effet rattrapage pour les catégories d'IFSE :

- ✓ catégorie C,
- ✓ personnels logés,
- ✓ catégorie 4 des attachés.

D'autres vagues de revalorisations devraient suivre.

Il y aura également une volonté de faciliter les mobilités.

Le SNPTES demande si une revalorisation indemnitaire pour les autres personnels est prévue ?

L'administration répond que cette enveloppe est uniquement à destination des personnels administratifs mais que normalement des enveloppes catégorielles devraient suivre.

Des requalifications de la catégorie C vers la catégorie B et de B vers A pour les personnels administratifs sont budgétées sur le BOP 141 (EPL) et le BOP 214 (services).

Il y avait un besoin de 18 postes en B, il y en aura 24 de plus pour les services académiques et les EPL.

Il a également 79 postes requalifiés de catégorie C vers B. 15 postes seront requalifiés au sein des services académiques.

Le service DPE1 (service des contentieux) est placé auprès du DRH.

On note la création d'un poste auprès des IA IPR à la DOS pour évaluation des EPL.

On note également la création auprès du SGRA d'un poste de chargé de mission services régionaux et plan de relance.

Lors du passage au vote de ces mesures :

- ✓ La FSU exprime un vote POUR avec réserves sur la création de 2 postes auprès du SGRA, pris sur la masse globale des emplois,
- ✓ Le SNPTES s'abstient pour la même raison mais surtout parce que des catégories entières sont oubliées dans ces mesures Grenelle (ITRF, Sociaux santé, techniques ...) pour les requalifications et revalorisations indemnitaires. Le SNPTES est intervenu auprès de la DGRH à ce propos.



CTSA DU 06 juillet 2021

Compte-Rendu

Madame Jeannin répond que la proportion de catégorie A chez les personnels ITRF est plus importante.

Note du SNPTES : la proportion de catégorie A chez les personnels ITRF est effectivement plus importante dans les services académiques mais pas en EPLE où il y a de plus un enjeu du service public et de relation avec les usagers.

Le bilan du vote :

- ✓ 3 POUR avec réserves FSU,
- ✓ 2 ABSTENTIONS SNPTES,
- ✓ 1 POUR UNSA,
- ✓ 1 POUR avec réserves CFDT (vote par messagerie instantanée suite à un problème de connexion).

I Bilan chiffré des mouvements internes

L'administration précise que le bilan du mouvement interne sera publié le 7 juillet.
Le SNPTES attend avec impatience les bilans promis pour le 7 juillet !

II Revalorisation IFSE pour les ITRF

Il n'y a toujours pas de nouvelle concernant la date de parution de la circulaire ministérielle sur revalorisation triennale de l'IFSE pour les personnels ITRF...

Note du SNPTES :

La revalorisation triennale de l'IFSE des personnels ITRF est programmée, mais ce n'est pas une mesure du Grenelle. Le SNPTES vous tiendra informé(e)s.

III Gestion des carrières

Pour la bonne information des personnels, est-il prévu de publier les listes d'experts retenus pour l'examen des dossiers de TA et de LA ?

L'administration précise qu'il n'y aura pas de publication des noms, mais la composition des collèges a été réalisée sur les candidatures.

De même, est-ce qu'un bilan académique chiffré et généré est prévu? : ratios promouvables /dossiers déposés ; dossiers déposés / dossiers proposés ; proposés /promus ?

L'administration nous indique qu'il y aura un retour dans le même temps que les mobilités



CTSA DU 06 juillet 2021

Compte-Rendu

Quel niveau d'information une candidate ou un candidat non retenu(e) à une LA ou un TA peut-elle(il) obtenir pour éventuellement améliorer son dossier et ses chances de promotion pour la prochaine campagne ?
A qui doit-elle(il) s'adresser ?

L'administration précise qu'il y a eu 200 dossiers de présentés pour 7 promotions en catégorie C.
Elle nous précise également que chaque personne est informée individuellement par réponse aux courriels.

Le SNPTES vous invite donc à contacter la RH par courriel pour un retour sur votre dossier !

IV Grenelle RH

Dans le cadre du Grenelle de l'éducation et suite à la publication de la feuille de route RH académique, le SNPTES demande que soit étudiée la question de la dégradation des conditions de travail liée à des surcharges de travail importantes, et une pression accrue dans certains services : (enquête CHSCT auprès des personnels, groupes de travail,...) et qu'une réflexion soit menée pour en déterminer les causes et les moyens d'y remédier.

L'administration nous indique que le CHSCT joue son rôle, la RH travaille et des visites ont eu lieu à le DPAE et au CIO.

Le SNPTES prendra attache auprès du CHSCT pour des visites d'autres services en tension !

V Saurupt

Les agents d'entretien prennent leur service à 6 heures du matin et le terminent à 14 heures. Les transports en commun ne fonctionnent pas de manière optimale à ces horaires, et ces personnels n'ont souvent pas d'autre choix que venir sur leur lieu de travail avec leur véhicule personnel. Auront-ils la possibilité d'accéder de manière prioritaire au parking, sachant que les riverains autour du bâtiment occupent encore les places à cet horaire matinal, sans compter ceux qui sont en télétravail depuis leur domicile, et qui ne libéreront pas de place de toute la journée...

L'administration précise que ce critère pourra être pris en compte pour l'accès au parking.

A quel emplacement le panneau d'affichage syndical est-il prévu sur le futur site ?
Une réflexion est en cours pour un endroit visible.



CTSA DU 06 juillet 2021

Compte-Rendu

VI Covid

On constate que le variant delta fait peser de lourdes incertitudes sur la rentrée. Quels scénarios sont envisagés dans les services académiques à partir 15 août 2021 (retour normal, télétravail covid, ...) ?

L'Administration est en attente du discours du 15 juillet pour connaître les possibilités proposées par le ministère. L'information sera transmise dès que possible!

La badgeuse sera-t-elle ré-activée dès la rentrée ?
Cela dépendra de la part de personnes en télétravail.

VII Badgeuse

Serait-il possible que l'écrêtage ne soit effectif qu'à partir de 19h00 ?

Il y a débat interne sur la question, le transfert de la badgeuse à Saurupt permettra d'ouvrir une discussion sur le sujet.